

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 04236

Numéro SIREN : 830 464 608

Nom ou dénomination : SemOp du Loup Pendu

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2022 sous le numéro de dépôt A2022/046447

SemOp DU LOUP PENDU

Société anonyme d'économie mixte à opération unique
au capital de 1 020 000 Euros
sise 196 avenue de l'Hippodrome – 69140 RILLIEUX LA PAPE
830 464 608 RCS de LYON

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 21 octobre 2022

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-deux, le 21 octobre à 10 heures 30, le Conseil d'administration de la SemOp du Loup pendu s'est réuni à la Piscine ORIGAMI, 196 avenue de l'Hippodrome – 69140 RILLIEUX-LA-PAPE, sur convocation de son Président.

Etaient présents

Messieurs

Jérôme NETTER,
Philippe de la CRUZ,
Aimé BADINO,
Abdelhafid DAAS,
Matthieu BAILLE,
Nicolas CASTALAN
Denis TESSIER

Administrateur, Directeur Général
Administrateur,
Administrateur,
Administrateur,
Administrateur,
Administrateur,
Administrateur.

Etaient représentés

Messieurs

Marc FORNELLI,
Grégoire LEBRUN,
Alexandre VINCENDET,

Administrateur ayant donné pouvoir
à Monsieur Aimé BADINO,
Administrateur ayant donné pouvoir
à Nicolas CASTALAN,
Administrateur ayant donné pouvoir
à Monsieur Philippe de la CRUZ,

Monsieur Benoît HUSSON, Directeur Général des Services, Monsieur Benoit DEPIERRE, Directeur Général Adjoint aux Solidarités, Monsieur Franck FOURNIER, Directeur du Vivre ensemble, Monsieur Frédéric DEGREMONT, Directeur Financier, Madame Katalina

DOUDEAU, Directrice de la Piscine ORIGAMI et Madame Isabelle VALLEE, Office Manager, assistaient également au Conseil d'Administration.

En l'absence de Monsieur Alexandre VINCENDET, le Conseil d'Administration désigne Monsieur Aimé BADINO pour présider la séance, lequel, après avoir fait signer le registre de présence par les Membres du Conseil entrant en séance, constate que le quorum est réuni et que le conseil peut valablement délibérer.

Puis le Conseil délibère sur les questions figurant à l'ordre du jour.

Démission du Président – Nomination du nouveau Président

Monsieur Alexandre VINCENDET a fait part au Conseil de sa décision de démissionner de son mandat de Président du Conseil d'Administration à compter de ce jour tout en conservant son mandat d'Administrateur.

Le Conseil prend acte de cette décision et décide de nommer Monsieur Philippe de la CRUZ en qualité de nouveau Président du Conseil d'Administration, pour la durée de son mandat d'Administrateur.

Conformément à la loi, le Président organise et dirige les travaux du Conseil d'Administration dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure en particulier que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Monsieur Philippe de la CRUZ déclare accepter ces fonctions.

La séance se poursuit sous la présidence de Monsieur Philippe de la CRUZ.

Informations diverses

- Résolution des problèmes de condensation dans le bâtiment

La SEMOP continue ses investigations et une Dommage Ouvrage a été déclarée. L'assureur a missionné un bureau d'études pour diagnostiquer les origines des problèmes et y trouver des solutions. Un test à la fumée a été programmé fin novembre 2022.

- Point sur la saison estivale

Les chiffres de la période estivale sont présentés aux administrateurs :

Il s'agit du 3^{ème} été d'ouverture après 2 précédentes années marquées par les mesures gouvernementales prises pour lutter contre le covid.

On constate que sur les mois de juin, juillet, août et septembre 2022, la fréquentation est supérieure à celles enregistrées les précédentes années. La fréquentation

cumulée sur les 4 mois s'élevait à 24.635 personnes en 2020, puis 41.058 en 2021 pour s'élever à 58.033 en 2022.

Le nombre d'abonnés est également en augmentation avec, sur ces 4 mois, une moyenne de 516 abonnés en 2020, 584 en 2021 et 739 en 2022.

Le chiffre d'affaires présenté suit la même pente ascendante. Le total cumulé sur les 4 mois était de 165 K€ en 2020, puis de 256 K€ en 2021 pour arriver à 325 K€ en 2022.

La sécurité a été maîtrisée ; elle était assurée par 2 agents placés à l'entrée du centre, 1 sur les bassins (pédiluve) et 1 à l'extérieur qui filtrait les montées du pentagloss et la pelouse et 1 volant, en renfort. Aucun incident notable n'est intervenu.

- Présentation des comptes à fin août

A fin août, le résultat de la SEMOP s'élevait à -14 000 € contre -34 000 € à fin juin. L'été a donc été plutôt bon et l'augmentation des abonnés laisse présager d'un atterrissage à fin décembre autour de 0.

- Augmentation tarifaire

Le Conseil d'Administration est informé qu'une augmentation des tarifs d'environ 7% a été votée par la Ville de Rillieux la Pape.

- Coupe du monde de Rugby

Différentes visites de sites sont organisées : pour l'organisateur à la fin du mois d'octobre ; pour les managers courant novembre ou décembre.

- Développement durable

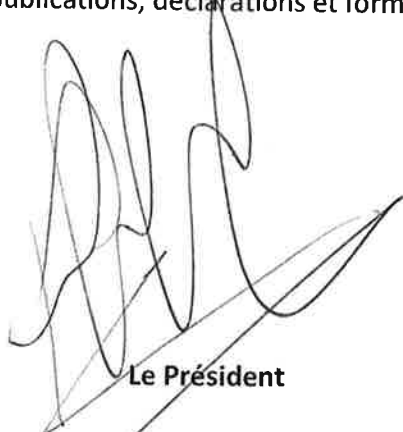
Les administrateurs sont informés qu'une étude pour la mise en place d'une chaudière numérique est en cours.

Par ailleurs, à la demande du CA, la direction de la piscine va regarder dans quelle mesure les eaux de vidange et de nettoyage des filtres pourraient être réutilisées.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et un Administrateur.

Le Conseil donne tous pouvoirs au Journal La LOI – La Grande Arche – Paroi Nord – 1 parvis de la Défense – 92000 PARIS LA DEFENSE, prestataire chargé d'effectuer les formalités légales auprès du registre du Commerce et des Société, ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions adoptées pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités partout où besoin en sera.



Le Président



Un Administrateur